



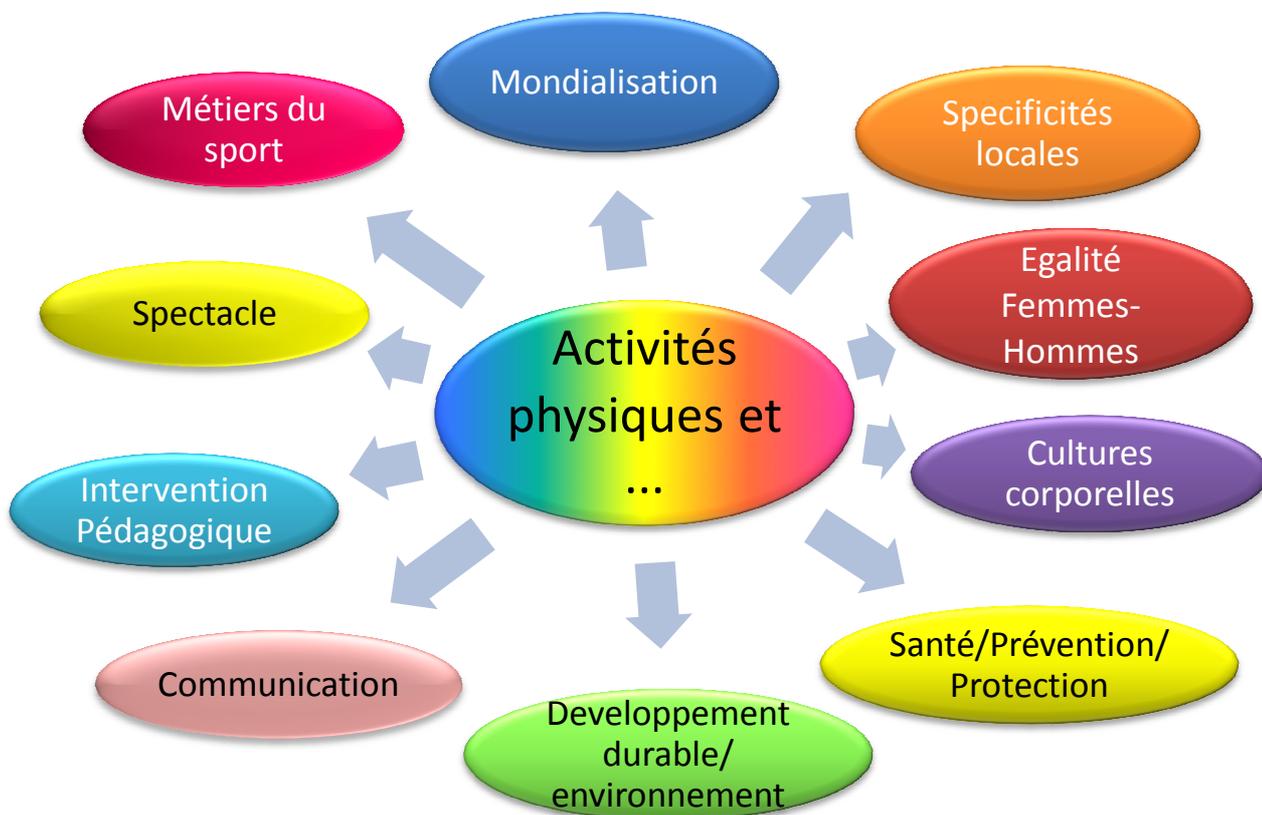
Enseignement Optionnel EPS

I. OBJECTIFS :

Par l'activité régulière de l'élève dans des **pratiques physiques diversifiées**, et par l'apport de **connaissances pluridisciplinaires**, la réalisation de projets collectifs, la réalisation d'un dossier d'étude, cet enseignement optionnel d'EPS a pour objectifs de :

- + développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques ;
- + faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société ;
- + faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études ;
- + sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.

+ Différents thèmes sont étudiables de la 2^{nde} à la Terminale :



II. POUR QUI ?

Cet enseignement s'adresse à des élèves intéressés par les activités physiques en général.

Il est particulièrement adapté aux élèves susceptibles d'être motivés par un métier en relation avec le domaine sportif : emplois dans l'encadrement/animation, le médical/paramédical, le management et le spectacle, la sécurité, le journalisme...

Il s'adresse donc à tout élève désireux de réfléchir et d'approfondir ses connaissances (physiques et théoriques) du monde sportif et de ses relations à la société.

Rq : Il ne s'agit donc pas d'une section sportive qui forme des sportifs de haut niveau en relation avec les fédérations et les clubs.

III. HORAIRES :

En 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale, l'option EPS est constituée de **3 heures par semaine**, combinant 2 heures de pratique et 1 heure de Travaux dirigés, en relation avec les thèmes choisis.

Ces horaires s'ajoutent aux 2h d'EPS obligatoires et communes à tous les élèves de lycée.

IV. PROGRAMMES de l'option EPS en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale

Tout au long de chaque année, les programmes se décomposent en différents thèmes étudiés à travers :

**2 heures de pratiques sportives
par semaine**

- **Un minimum de 2 activités sportives** seront abordées chaque année.
- Différentes pratiques sont actuellement envisagées mais sont susceptibles d'être modifiées pour cause de contraintes organisationnelles
- *Volley-ball (activité suivie de la 2^{nde} à la terminale), Course d'orientation, Natation, Step, Ski...*

**1h de travaux dirigés
(en salle de classe ou au gymnase)
par semaine,**
permettant la réflexion sur les
différents thèmes choisis :

- **En 2^{nde}**, cette réflexion sera concrétisée par une production attestant du niveau de connaissance atteint.
- **En 1^{ère}**, un projet collectif sera un des aboutissement des travaux dirigés.
- **En terminale**, les connaissances seront évaluées à travers un dossier, soutenu à l'oral.

**Des activités ponctuellement
organisées :**

- **En 2^{nde}**, un stage de plusieurs jours en randonnée-orientation est organisé dès le début de l'année (en septembre).
- **En 1^{ère}**, un stage de montagne multi-activités (skating/ biathlon, raquette, ski alpin) de 5 jours est organisé en janvier.
- **En Terminale**, une visite du musée olympique de Lausanne est mise en place.
- **Tous les élèves de l'option EPS** participent ou/et organisent l'action "Tous en Forme"
- **Des intervenants extérieurs** peuvent également être sollicités en fonction des thèmes abordés.
- ...

 L'accès à cet enseignement implique un investissement actif dans le fonctionnement de l'Association sportive du lycée.

V. Objectif Baccalauréat

- ✚ **L'évaluation au Baccalauréat s'effectue en Contrôle continu sur les années de 1^{ère} ET Terminale** (notes des trimestres).

Elle porte donc sur le niveau atteint dans les activités sportives et les connaissances acquises lors des Travaux dirigés.